



**COMMUNIQUÉ**  
Paris, le 31/05/2023

## **RESPECT DES LIMITATIONS DE VITESSE À TOULOUSE : POUR « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES », IL FAUT RENOUER AVEC UNE POLICE DE LA ROUTE POUR SANCTIONNER LES COMPORTEMENTS DANGEREUX ET PRIVILÉGIER DES AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE ADAPTÉS.**

En avril dernier, la Mairie de Toulouse annonçait que 80 % de ses rues passeraient de 50 à 30 km/h avant la fin de l'année, pour « apaiser la circulation » et « mieux protéger les utilisateurs de modes de transport doux ».

**Ce lundi 29 mai 2023, le site Mediacités publiait les résultats de son étude sur le respect des limitations de vitesse dans l'agglomération toulousaine : ceux-ci révèlent que dans certaines rues, jusqu'à 81 % usagers de la route ne respectent pas la limitation de vitesse abaissée à 30 km/h. L'association « 40 millions d'automobilistes » rappelle la nécessité de constituer une véritable police de la route pour sanctionner efficacement les comportements dangereux et met en garde les municipalités contre la généralisation des 30 km/h en ville, qui n'a pas fait ses preuves en matière de sécurité routière.**

L'étude Mediacités portait sur les vitesses enregistrées par les radars pédagogiques – radars qui ne verbalisent pas l'usager, mais l'informe uniquement de sa vitesse de circulation – installés sur le territoire toulousain, au cours de l'année 2021.

L'étude révèle que 28 % des passages enregistrés ne respectent pas la limitation de vitesse imposée, qu'elle soit de 20, 30 ou 50 km/h ; pour certains, il s'agit même de grands excès de vitesse, entre 30 et 50 km/h au-dessus de la vitesse maximale autorisée. Dans certaines rues, ce sont jusqu'à 81 % des automobilistes qui commettent des excès de vitesse. Et ce, en pleine ville ou dans des quartiers résidentiels, où déambulent familles et enfants.

« Ce triste constat mène à deux conclusions : d'abord, l'échec de notre système de répression (et en particulier du système de contrôle-sanction automatisé) à faire respecter la réglementation routière. Les radars sont de moins en moins dissuasifs et le nombre de grands excès de vitesse, extrêmement accidentogènes, est en forte augmentation depuis plusieurs années. Ensuite, la généralisation des 30 km/h 'vendue' aux municipalités comme une solution miracle pour améliorer la sécurité routière n'est qu'un leurre. On voit bien à travers l'exemple de Toulouse que lorsqu'il n'y a pas d'adhésion des usagers au 30 km/h, s'ils n'en perçoivent pas l'utilité à travers un danger identifiable immédiatement, ils ne les respectent pas et c'est préjudiciable à la sécurité de tous », analyse Pierre CHASSERAY, délégué général de « 40 millions d'automobilistes ».

Plutôt qu'une limitation de vitesse abaissée sur toutes les routes, « 40 millions d'automobilistes » préfère une adaptation des infrastructures et des aménagements routiers : « des pistes cyclables sécurisées et entretenues, une meilleure visibilité des passages piétons, une synchronisation des feux tricolores qui favorise une conduite souple et régulière, plutôt que des chicanes et dos d'âne qui obligent à freiner avant et encouragent à réaccélérer après... Évidemment, cela a un coût – c'est un peu plus onéreux que de remplacer un 5 par un 3 sur des panneaux – mais ce sont des mesures qui ont fait leurs preuves, et qui permettraient une véritable baisse de l'accidentalité routière en ville », estime Philippe NOZIERE, président de l'association.

Concernant la répression des grands excès de vitesse et de l'ensemble des comportements dangereux sur les routes, l'association « 40 millions d'automobilistes » milite pour la création d'une véritable police

de la route, avec des officiers formés aux enjeux de la sécurité routière et suffisamment nombreux pour réaliser des contrôles fréquents, ciblant les pratiques les plus accidentogènes : les grands excès de vitesse évidemment, mais aussi la conduite sous l'influence de l'alcool et des stupéfiants et l'usage du téléphone portable au volant.



**À propos de « 40 millions d'automobilistes »** 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.  
[www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)